

6ème Open des Lémovices.

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1. Organisation

Le LECCEL (LEC Echiquier Limousin) organise le 6ème Open des Lémovices du 26 au 29 mai 2022.

Ce tournoi est le support du Championnat individuel du Limousin, du Championnat du Limousin Vétéran et du Championnat du Limousin Féminin.

Article 2. Homologation et appariements.

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre (selon la FIDE))

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3. Cadence

Cadence : 1h30 + 30" par coup, dès le 1^{er} coup.

Article 4. Horaires

Horaires de Jeu :

- Ronde 1: jeudi 26 mai à 11 h
- Ronde 2: jeudi 26 mai à 16 h
- Ronde 3: vendredi 27 mai à 10 h
- Ronde 4: vendredi 27 mai à 15 h 30
- Ronde 5: samedi 28 mai à 10 h
- Ronde 6: samedi 29 mai à 15 h 30
- Ronde 7: dimanche 29 mai à 9 h 30

Vérification des licences : jeudi 26 mai de 9 h à 10 h 45.

Clôture des inscriptions : jeudi 26 mai à 10 h 45.

Clôture du Tournoi : dimanche 29 mai à 15h.

Les horaires des rondes sont susceptibles de modifications, sous réserve de l'accord des participants.

Affichage des appariements définitifs au plus tard 1/2h avant le début de la ronde, excepté pour la 1^{ère}, 1/4h avant le début.

Présence d'un arbitre jusqu'à la fin des parties.

Article 5. Inscriptions

Droits d'inscriptions : Adultes : 30 €. Jeunes : 15 €. Majoration après le 19 mai : Adultes : 40 € Jeunes : 20 €

La liste des prix sera affichée dans la salle avant la 4^{ème} ronde.

Les prix attribués aux 4 premiers du classement général seront partagés au système Hort.

Tous les autres prix seront attribués "à la place", en utilisant le système de départage prévu à l'article 6.

Le prix attribué au Champion de la Haute-Vienne, dans chaque catégorie, est cumulable avec un autre prix du classement général.

Les catégories Jeunes, Féminines et Vétérans seront récompensées.

Championnats du Limousin :

- Le joueur, licencié en Limousin, ayant le meilleur classement sera déclaré Champion du Limousin.
- Le joueur, licencié en Limousin catégorie "Vétérans", ayant le meilleur classement, sera déclaré Champion du Limousin Vétérant.
- La joueuse, licenciée en Limousin, ayant le meilleur classement sera déclarée Championne du Limousin.

Article 6 :

Départage des ex aequo : Buchholz, Buchholz Tronqué, Performance.

Article 7 :

Discipline :

- Les téléphones portables des joueurs seront éteints pendant les parties.
- Un joueur absent 30 minutes après le début d'une ronde sera déclaré forfait pour cette ronde.
- Exclusion après 2 forfaits non justifiés.
- Avoir une attitude convenable.
- Analyse et blitz interdits dans la salle de jeu.
- Interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie.
- Eviter toute discussion et toute lecture suspecte.
- Signalement des abandons non justifiés.
- Toute dégradation entraînera une exclusion.
- Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

Article 8 :

Arbitre Principal : Ginaud FRANCOIS – AFO2.

Article 9 : Le LECEL pourra utiliser les images des participants pour la promotion du jeu d'échecs en général, et pour celle du club. Toute personne s'opposant à l'utilisation de son image devra l'exprimer clairement, et par écrit aux organisateurs.

Article 11 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal:

Ginaud FRANCOIS.

L'Organisateur:

Siméon POTTIER